

Téléconférence sur les résultats du T3 2025

6 novembre 2025

Bell

Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur l'orientation pour 2025 de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et le dividende annualisé sur actions ordinaires); le déploiement prévu d'améliorations aux assistants virtuels alimentés par l'IA pour les files d'attente des appels de Lucky Mobile, et pour Virgin Plus et Bell au début de 2026; le plan de Bell visant à déployer à l'échelle nationale des services cellulaires par satellite en orbite basse en 2026; la réduction prévue des dépenses d'investissement de BCE en 2025; le nombre cible d'emplacements avec accès au réseau de fibre qui devrait être atteint d'ici la fin de 2025 et d'ici 2028; le nombre éventuel total d'emplacements connectés à la fibre par Zply Fiber et Network FiberCo combinées qui pourrait être atteint à long terme; l'accélération prévue de l'expansion de la zone de couverture de la fibre de Zply Fiber en 2026; les produits des activités ordinaires et la croissance du BAIIA ajusté de Bell Média prévus pour l'exercice 2025; le ratio de levier financier net de BCE qui devrait être atteint d'ici la fin de 2025; les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, projet, stratégie, cible, engagement et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel et l'emploi de certains verbes tels que viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à, aspirer à et s'engager à permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter au rapport de gestion annuel 2024 de BCE daté du 6 mars 2025, mis à jour dans les rapports de gestion de BCE pour le premier, le deuxième et le troisième trimestre de 2025 datés du 7 mai 2025, du 6 août 2025 et du 5 novembre 2025, respectivement, et le communiqué de presse de BCE daté du 6 novembre 2025 annonçant ses résultats financiers pour le troisième trimestre de 2025, documents qui sont tous déposés auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à sedarplus.ca) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à sec.gov) et disponibles sur le site Web de BCE, à BCE.ca. Les déclarations prospectives qui figurent dans cette présentation décrivent nos attentes au 6 novembre 2025 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans cette présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Faits saillants du T3 et progrès sur les priorités stratégiques

Clientèle au centre de nos priorités

- Amélioration de 15 pdb du taux de désabonnement des services postpayés⁽¹⁾ – deuxième trimestre consécutif d'amélioration a/a
- Forfaits sans fil différenciés, dont les tarifs sont établis selon la catégorie de service, le contenu et le mode de financement des combinés
- Amélioration de l'assistant virtuel alimenté par l'IA
 - Déploiement dans la file d'attente des appels de Lucky mobile; en bonne voie pour un déploiement au début de 2026 pour Virgin Plus et Bell

Offre des meilleurs réseaux pure fibre et sans fil

- Acquisition de Zply Fiber réalisée le 1er août; création d'un partenariat avec Investissements PSP en vue de créer Network FiberCo
- La fibre optique continue de générer une croissance, avec 65 000 ajouts nets d'abonnés
- Lancement de la technologie Wi-Fi 7 sur le réseau pure fibre de Bell, le service Internet le plus rapide au Canada⁽²⁾
- Poursuite de l'élan des services sans fil : amélioration de la trajectoire du RMU, diminution du taux de désabonnement, totalité des ajouts nets significatif d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles liée à la marque de premier ordre de Bell Mobilité
- Intensité des produits en hausse de ~7 % a/a grâce à l'augmentation des abonnements au contenu
- Annonce d'un partenariat avec AST SpaceMobile en vue du déploiement de services cellulaires détenus et exploités par des intérêts canadiens, prévu en 2026

⁽¹⁾ Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles s'entend des annulations d'abonnement aux services par les abonnés utilisant des téléphones mobiles.

⁽²⁾ Le réseau pure fibre de Bell a été nommé le réseau Internet le plus rapide au Canada dans le cadre des prix Speedtest® d'Ookla®, chef de file mondial en matière de tests et d'analyses de réseaux fixes et mobiles. D'après les données de Speedtest Intelligence® d'Ookla®, premier semestre de 2025. Tous droits réservés.

Faits saillants du T3 et progrès sur les priorités stratégiques (suite)

**Leadership
auprès de la
clientèle
d'affaires
grâce à nos
solutions
alimentées
par l'IA**

- **Croissance des produits liés aux solutions alimentées par l'IA⁽¹⁾ de 34 % a/a**
- **Lancement de Bell Cyber, qui rassemble toutes les capacités de Bell en matière de cybersécurité sous une seule marque de confiance**
 - Plateforme de sécurité en tant que service de prochaine génération hébergée sur un nuage souverain canadien, qui combine les plateformes de sécurité internes, l'infrastructure de calibre télécommunicateur et l'expertise fondée sur la résilience de Bell à la détection des menaces en temps réel et aux capacités avancées du centre des opérations de sécurité
 - Nouvelle plateforme de centre des opérations de sécurité autonome qui utilise l'IA et l'automatisation pour détecter et contenir les menaces en moins de cinq minutes
- **Déploiement en cours de North, la plateforme d'IA agentic sécurisée de Cohere, auprès de membres de l'équipe Bell**

**Création d'un
pôle puissant
de médias et
de contenu
numériques**

- **Lancements de forfaits de diffusion en continu regroupant Crave, Netflix et Disney+**
- **Prolongation de l'entente de droits de diffusion à long terme visant la couverture régionale des matchs des Canadiens de Montréal et les Jets de Winnipeg**
- **Partenariat élargi avec iHeartMedia pour inclure la représentation canadienne du vaste portefeuille de balados d'iHeartRadio, ce qui crée de nouvelles opportunités pour les annonceurs**
- **Partenariat stratégique à long terme de ventes et de distribution avec le service de diffusion en continu financé par la publicité de Tubi**

⁽¹⁾ Les produits liés aux solutions alimentées par l'IA comprennent les produits tirés d'Ateko, de Bell Cyber et du Réseau d'IA tissé de Bell.

Faits saillants opérationnels du T3

Services sans fil

68 018

Ajouts nets, abonnés utilisant des téléphones mobiles

- Équilibre entre la croissance des volumes et les données économiques
- Tous les ajouts nets significatifs de services postpayés sont liés à la marque de premier ordre de Bell

1,13 %

Taux de désabonnement des services postpayés

Amélioration de 0,15 pt a/a

- 2^e trimestre consécutif d'amélioration du taux de désabonnement a/a

58,04 \$

RMU combiné⁽¹⁾

En baisse de 0,4 % a/a

- 4^e trimestre consécutif d'amélioration du taux de la baisse a/a

83 505

Ajouts nets, abonnés utilisant des appareils connectés

En hausse de 48,5 % a/a

Services sur fil

65 239

Ajouts nets, services Internet FTTH de détail

~50 %

Nombre de foyers abonnés aux forfaits mobilité et Internet

16 218

Pertes nettes, services de télé IP de détail

45 990

Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail

Amélioration de 3,5 % a/a

Services de média

21 %

Croissance des produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numérique

4,3 M

Abonnés de Crave⁽²⁾

En hausse de 24 % a/a au T3

- Croissance de 67 % des abonnés aux services de diffusion directement aux consommateurs au T3

Télé anglaise

CTV, réseau n° 1 aux heures de grande écoute⁽³⁾

- Au 4^e rang des 10 principales chaînes de divertissement au T3 (adultes de 25 à 54 ans)

Télé française

RDS, au 1^{er} rang des chaînes spécialisées autres que de nouvelles⁽⁴⁾

- N° 1 des chaînes spécialisées et payantes de divertissement⁽⁵⁾

⁽¹⁾ Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois. Au T3 2025, le secteur Bell SCT Canada a réduit sa clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés de 51 541 et de 7 867, respectivement, à la suite de l'examen d'un compte d'abonné du secteur public visant à éliminer les abonnés sans utilisation. Au T4 2024, nous avons retiré 124 216 abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Bell de notre clientèle d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles au 31 décembre 2024, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services à cette date. Au T3 2024, nous avons retiré 77 971 abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Virgin Plus de notre clientèle d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles au 30 septembre 2024, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services à cette date.

⁽²⁾ 4,3 M d'abonnés de Crave au début d'octobre 2025 et 4,2 M à la fin du T3.

⁽³⁾ CTV : Numeris, télé conventionnelle, total pour le Canada, T3 2025, adultes de 25 à 54 ans

⁽⁴⁾ RDS : Numeris, Québec francophone, T3 2025, personnes de 2 ans et + et adultes de 25 à 54 ans

⁽⁵⁾ Numeris, Québec francophone, T3 2025, classement parmi les diffuseurs francophones de chaînes spécialisées et payantes de divertissement, personnes de 2 ans et + et adultes de 25 à 54 ans

Nous tirons parti de nos réseaux pure fibre et sans fil et de nos actifs liés aux médias pour générer une croissance rentable de la clientèle et une hausse d'intensité des produits



Résultats financiers

Résultats financiers consolidés

(en millions \$, sauf les données par action)	T3 25	A/A
Produits des activités ordinaires	6 049	1,3 %
Tirés des services	5 329	0,8 %
Tirés des produits	720	5,1 %
BAIIA ajusté⁽¹⁾	2 762	1,5 %
Marge ⁽²⁾	45,7 %	0,1 pt
Bénéfice net	4 555	n.s.
BPA établi selon les normes	4,84	n.s.
BPA ajusté⁽¹⁾	0,79	5,3 %
Dépenses d'investissement	891	6,6 %
Intensité du capital ⁽³⁾	14,7 %	1,3 pt
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 914	3,9 %
Flux de trésorerie disponibles (FTD)⁽¹⁾	1 003	20,6 %

n.s. : non significatif

⁽¹⁾ Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles, le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et les flux de trésorerie disponibles (FTD) sont une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter aux sections *Total des mesures sectorielles*, *Ratios non conformes aux PCGR* et *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

⁽²⁾ La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

⁽³⁾ L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

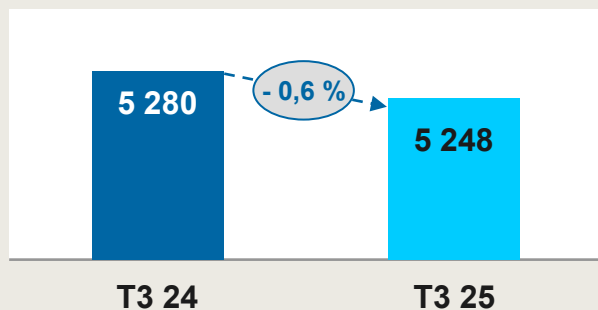
- **Augmentation des produits des activités ordinaires de 1,3% a/a grâce à l'apport de Ziplly Fiber**
- **BAIIA ajusté en hausse de 1,5 %, ce qui rend compte de l'acquisition de Ziplly Fiber**
 - Compte non tenu du secteur Bell SCT États-Unis et des ajustements rétroactifs dans le secteur Bell Média au T3 2024, le BAIIA ajusté est en hausse a/a
- **Bénéfice net et BPA établi selon les normes qui reflètent le profit à la vente de MLSE et la diminution des charges pour pertes de valeur**
- **BPA ajusté de 0,79 \$, en hausse de 5,3 %**
- **Dépenses d'investissement en baisse de 6,6 % a/a, en raison de la réduction prévue des dépenses en 2025**
- **FTD de 1 003 M\$, en hausse de 20,6 % au T3**

Tous les résultats financiers nous placent en bonne voie de réaliser les prévisions pour l'exercice 2025

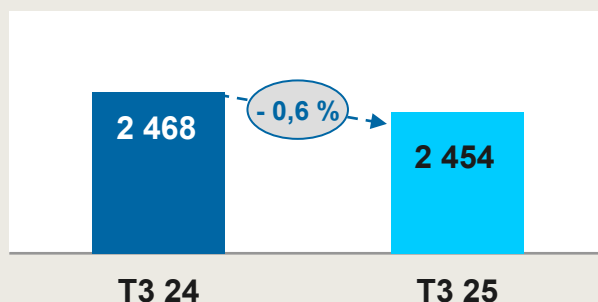


Bell Services de communications et de technologies – Canada

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



BAIIA ajusté (en millions \$)



- Total des produits tirés des services Internet en hausse de ~2 %
- Augmentation a/a des ventes de solutions alimentées par l'IA découlant de la croissance d'Ateko et de Bell Cyber
- Baisse de 0,4 % des produits d'exploitation tirés des services sans fil, comme au T2
- Hausse de 7,2 % des produits d'exploitation tirés des produits des services sans fil attribuable à la hausse des ventes d'appareils sans fil
- BAIIA ajusté de 46,8 %, ce qui représente une hausse de 10 pb favorisée par une réduction de 0,6 % des coûts d'exploitation

Efforts soutenus en matière d'acquisition d'abonnés et accent continu sur l'efficacité opérationnelle



Bell Services de communications et de technologies – États-Unis

T3 25⁽¹⁾

Résultats financiers

Produits des activités ordinaires (en M\$) 160

BAIIA ajusté (en M\$) 71
Marge 44,4 %

Données sur les abonnés

Ajouts nets d'abonnés aux services Internet de détail (en milliers) 4,7

Ajouts nets d'abonnés aux services Internet FTTP (en milliers) 9,0

Abonnés aux services Internet de détail (en milliers) 447

Abonnés aux services Internet FTTP (en milliers) 389

- Les résultats des activités acquises de Ziplly Fiber sont pris en compte dans le nouveau secteur Bell SCT États-Unis depuis le 1er août 2025, date de l'acquisition
- Les résultats financiers dépassent les prévisions établies dans l'analyse de l'investissement
- Croissance des produits des activités ordinaires alimentée par le fort élan de la fibre optique
 - Produits tirés des services Internet en hausse de ~15 % a/a ⁽²⁾ attribuable à l'expansion continue de la zone de couverture du réseau de fibre et aux taux de pénétration élevés
- Croissance du BAIIA ajusté dans les deux chiffres se traduisant par une hausse de la marge à 44,4 %
 - La structure de coûts reflète des gains d'efficacité liés à la simplification des systèmes et des processus
 - Diminution du volume d'appels malgré l'accroissement de la clientèle
- Total de ~1,4 million d'emplacements avec accès à la fibre optique prévus d'ici la fin de 2025
 - Total de ~3 millions d'emplacements avec accès à la fibre optique prévus d'ici 2028
 - Le partenariat avec Investissements PSP en vue de la création de Network FiberCo donnera accès à 8 millions d'emplacements

⁽¹⁾ Pour la période de deux mois allant du 1^{er} août 2025, soit la date de l'acquisition de Ziplly Fiber, au 30 septembre 2025.

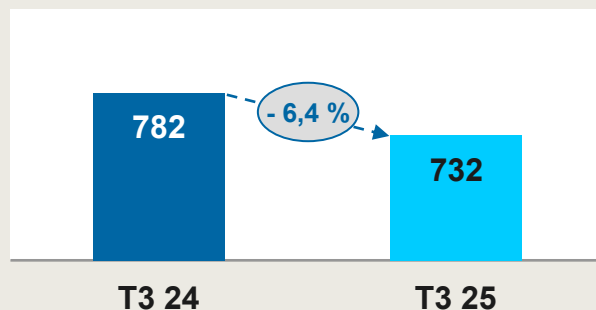
⁽²⁾ La comparaison historique repose sur les résultats de Ziplly Fiber avant l'acquisition et n'est pas conforme aux méthodes comptables de BCE. Pour les périodes précédentes, les états financiers de Ziplly Fiber étaient préparés selon les PCGR des États-Unis et ils s'appuient sur des données non publiques mises à la disposition de BCE par Ziplly Fiber. Ces informations n'ont pas été vérifiées de manière indépendante par BCE. Se reporter à l'annexe pour en savoir plus à ce sujet.

Nous avons considérablement intensifié la mise en œuvre du plan de déploiement de Ziplly Fiber, l'expansion accélérée devant commencer en 2026

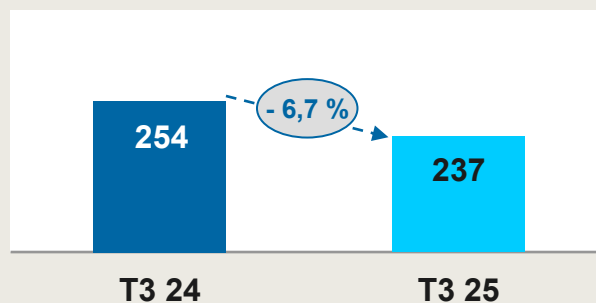


Bell Média

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



BAlIA ajusté (en millions \$)



- **Produits tirés de la publicité en baisse de 11,5 % par suite du recul a/a de la demande de services de publicité traditionnelle à la télé et de la cession de stations de radio**
 - Les produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numérique ont augmenté de 21 %
 - Les produits tirés de l'affichage extérieur numérique se sont accrus de 18 %
- **Produits tirés des frais d'abonnement en baisse de 5,2 % a/a**
 - Les résultats du T3 2024 rendent compte d'ajustements rétroactifs favorables des produits des activités ordinaires
 - Forte croissance de Crave et des services de diffusion en continu directement aux consommateurs de contenu sportif
- **BAlIA ajusté en baisse de 6,7 % a/a**
 - Les coûts d'exploitation ont diminué de 6,3 % en raison du recul a/a des coûts liés au contenu et des économies découlant de gains d'efficacité opérationnelle

(1) Les revenus de la publicité vidéo numérique sont définis comme les revenus publicitaires provenant des plateformes numériques, y compris les sites web, les applications mobiles et les applications de télévision connectée.
(2) Les revenus de la publicité extérieure numérique sont définis comme les revenus publicitaires provenant des actifs ou plateformes numériques d'affichage extérieur

Sur la bonne voie pour réaliser des produits des activités ordinaires positifs et une croissance du BAlIA ajusté pour l'exercice 2025



Mise à jour sur la situation financière et de trésorerie

Liquidités disponibles ⁽¹⁾

3,6 G\$

dont 460 M\$ en trésorerie

*Au 30 septembre 2025

Ratio de levier financier net ⁽¹⁾

~3.8x

*Au 30 septembre 2025

Ratio de solvabilité ⁽²⁾

~123 %

*Total des régimes PD de BCE au 30 septembre 2025

- **Liquidités disponibles totales de 3,6 G\$ à la fin du T3**
- **Excédent de solvabilité des régimes de retraite à prestations définies de ~4,5 G\$**
 - Ratios de solvabilité bien supérieurs à 105 %
- **Ratio de levier financier net de ~3,8 x à la fin du T3, qui reflète l'incidence de la vente de MSLE et de l'acquisition de Zipy Fiber**
 - Produit net de la vente de MLSE de ~4,2 G\$(3) affecté aux besoins de financement en trésorerie à la clôture totalisant ~5 G\$
 - Placement auprès du public de titres d'emprunt de 2,0 G\$ réalisé le 14 août, dont le produit a été affecté au remboursement de l'encours de la dette de Zipy Fiber de ~2,7 G\$ le 28 août

⁽¹⁾ Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Se reporter aux sections *Mesures financières non conformes aux PCGR* et *Mesures de gestion du capital* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

⁽²⁾ Le ratio de solvabilité des régimes de retraite est défini comme l'actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, divisé par le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, calculé conformément à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension et à son règlement connexe* (LNPP). En vertu de la LNPP, le Bureau du surintendant des institutions financières exige que les sociétés effectuent périodiquement des évaluations de solvabilité, y compris le calcul des ratios de solvabilité des régimes de retraite, pour les régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral. L'évaluation de la solvabilité suppose la cessation des régimes de retraite à la date d'évaluation.

⁽³⁾ Produit brut de 4,7 G\$ au T3 2025; un montant d'impôt en trésorerie de ~0,5 G\$ devrait être payé au T1 2026.

Nous mettons continuellement l'accent sur le renforcement du bilan, tout en préservant une marge de manœuvre financière afin de financer nos priorités stratégiques



Objectifs financiers pour 2025

BCE	Orientation en date du 7 août ⁽¹⁾
Croissance des produits des activités ordinaires ⁽²⁾	0 % à 2 %
Croissance du BAIIA ajusté ⁽²⁾	0 % à 2 %
Intensité du capital ⁽³⁾	~15 %
Croissance du BPA ajusté ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	(13 %) à (10 %)
Croissance des flux de trésorerie disponibles ⁽⁶⁾	6 % à 11 %
Dividende annualisé sur actions ordinaires	1,75 \$

(1) Orientation révisée le 7 août 2025 pour rendre compte de l'acquisition de Ziply Fiber.

(2) Pour 2025, nous prévoyons que la pression exercée par la concurrence sur les prix des services sans fil et à large bande depuis 2024, la baisse du nombre d'abonnés, la diminution des ventes de produits sans fil et l'augmentation des coûts du contenu média et de la programmation auront une incidence sur les produits des activités ordinaires et le BAIIA ajusté.

(3) Pour 2025, nous prévoyons que le ralentissement de l'expansion de notre réseau de fibre au Canada et que les gains d'efficacité découlant des initiatives de transformation donneront lieu à une baisse des dépenses d'investissement.

(4) Pour 2025, nous nous attendons à ce que l'augmentation des charges d'intérêts, la hausse de la dotation aux amortissements et l'augmentation du nombre d'actions ordinaires en circulation par suite de la mise en place, en janvier et en avril 2025, d'un RRD en actions sur le capital autorisé à escompte entraîneront une baisse du BPA ajusté. Le 7 mai 2025, BCE a mis fin aux nouvelles émissions à escompte aux termes du RRD.

(5) Les prévisions de BPA ajusté révisées au 7 août 2025 ne tiennent pas compte de la répartition du prix d'acquisition à la suite de l'acquisition de Ziply Fiber puisque l'évaluation devrait être terminée le 31 décembre 2025.

(6) Pour 2025, nous prévoyons que la baisse des dépenses d'investissement entraînera une hausse des flux de trésorerie disponibles.

- **Les fourchettes prévisionnelles ne reflètent pas la cession de Northwestel à venir**

Reconfirmation de tous les objectifs de l'orientation financière pour 2025



Annexe

Bell

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes IFRS® de comptabilité ou aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes : i) mesures financières non conformes aux PCGR; ii) ratios non conformes aux PCGR; iii) total des mesures sectorielles; iv) mesures de gestion du capital et v) mesures financières supplémentaires. La présente annexe fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans cette présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans cette présentation si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

La description de Zply Fiber et certaines informations sur Zply Fiber incluses dans cette présentation pour les périodes précédentes s'appuient sur des données non publiques mises à la disposition de BCE par Zply Fiber. Ces informations n'ont pas été vérifiées de manière indépendante par BCE. Par conséquent, un certain niveau de risque inévitable subsiste quant à l'exactitude et l'exhaustivité des informations concernant Zply Fiber et contenues dans cette présentation. Pour les périodes précédentes, Zply Fiber préparait et présentait ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis. Cette présentation renvoie à des mesures financières présentées par Zply Fiber qui ne sont pas reconnues aux termes des PCGR des États-Unis et qui pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par BCE ou d'autres sociétés.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Bénéfice net ajusté*, du rapport de gestion de BCE pour le troisième trimestre de 2025, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Liquidités disponibles*, du rapport de gestion de BCE pour le troisième trimestre de 2025, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la trésorerie, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Flux de trésorerie disponibles, flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives et flux de trésorerie disponibles excédentaires*, du rapport de gestion de BCE pour le troisième trimestre de 2025, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Dettes nettes

La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Dette nette*, du rapport de gestion de BCE pour le troisième trimestre de 2025, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la dette à long terme, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Ratios non conformes aux PCGR

BPA ajusté

Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section précédente, *Mesures financières non conformes aux PCGR*. Reportez-vous à la section 8.2, *Ratios non conformes aux PCGR – BPA ajusté*, du rapport de gestion de BCE pour le troisième trimestre de 2025, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations sur le BPA ajusté.

Total des mesures sectorielles

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Reportez-vous à la section 8.3, *Total des mesures sectorielles – BAIIA ajusté et BAIIA ajusté de Bell SCT*, du rapport de gestion de BCE pour le troisième trimestre de 2025, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net (la perte nette), mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Mesures de gestion du capital

Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital et correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, voir la section précédente, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.